

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
1<sup>er</sup> avril 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 28

2022D047

**OBJET :**  
**10d. RÉPARTITION DES**  
**SUBVENTIONS POUR**  
**2022 SECTIONS**  
**SPORTIVES**  
**MERVILLOISES.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 29/04/2022

Reçu en préfecture le 29/04/2022

Affiché le

02.05.2022

ID : 059-215904004-20220407-20220047-DE

L'an deux mil-vingt-deux, le sept AVRIL à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. Joël CITERNE – M. Philippe DELVOYE – Mme Colette CLINKEMAILLIE – Monsieur Alain TREDEZ – Madame Peggy BOULENGUER Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSÉS :** M. SERE Soarey Idriss – M. DECREUS Christophe – Mme LORPHELIN Martine donnant procurations respectives à M. DELFLY Jean-Louis – Mme BOULENGER Delphine – M. LORIDAN Bernard.

**ABSENT :** M. MOUILLE Julien.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide que les sections sportives mervilloises dont la désignation suit, bénéficieront, pour 2022, des subventions annuelles suivantes, destinées à subvenir à leurs besoins généraux :

- Archers de la Lys	500 €
- Football (U.S.M.M)	5 000 €
- Cyclotourisme	1 000 €
- Boule Flamande	150 €
- Tennis (Tennis Club de Merville) (tournoi Open)	8 500 €
- - Judo (Dojo club)	2 500 €
- Tanche Mervilloise	1 500 €
- Saint-Georges	2 000 €
- Courir à Merville	500 €
- Bad Mervillois	250 €
- Forme Club	1 500 €
(+ 800 € réglé par convention pour la mise à disposition d'équipements au profit de la PM)	
- Association Sportive Collège Henri Dunant	150 €
- Jujitsu Self Défense Merville	1 000 €
- Aigle de Merville	250 €
- Rallye Mervillois	500 €
- Basket Ball	4 000 €

**Total subventions pour 2022**

**29 300 €**

Ces subventions seront virées aux comptes de ces associations. La dépense sera imputée au compte 6574 du budget communal dès réception des bilans financiers.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.